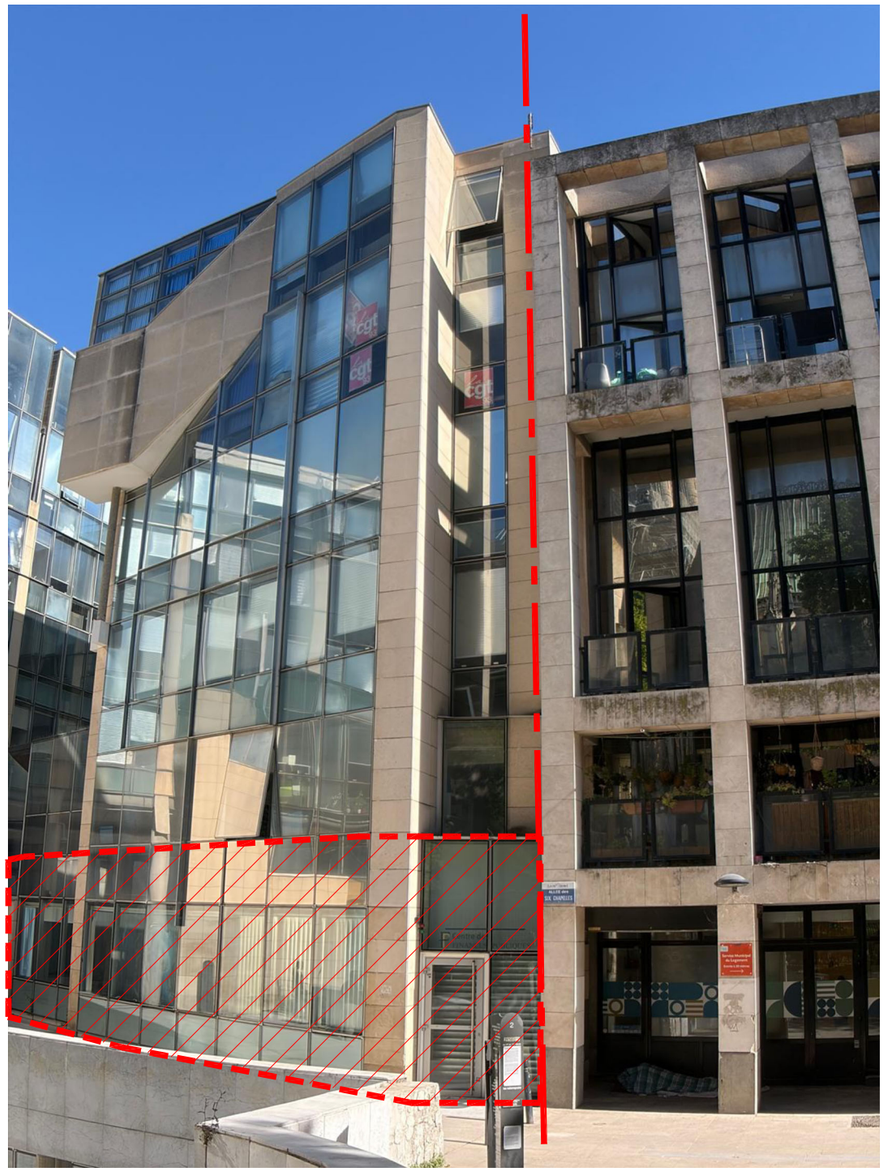
hôtel de ville
tribunal d'instance

immeuble
d'habitation



hôtel de ville
tribunal d'instance

immeuble
d'habitation



BATIMENTS ET LOCAUX OCCUPES PAR DES TIERS

Tiers unique: immeuble d'habitation - locaux à sommeil isolement CF2h (art CO7 à CO10) établi au titre du PC de 1989

Les autres entités du groupement (hôtel de ville et tribunal d'instance) ne constituent pas de stiers au sens du règlement, le groupement étant maintenu en établissement unique sous direction unique.

LOCALISATION PROJET

Maître d'ouvrage
DILAC - RECTORAT DE CRETEIL
M LUIGI PUCCI - 01 57 02 60 03
4 RUE GOERGES ENESCO
94 010 CRETEIL CEDEX

Maître d'oeuvre
L'ATELIER D'EDGAR
MME ZANIFI - 06 14 42 46 68
LZANIFI@LATELIERDEDGAR.COM

Les plans sont destinés aux dépôts des autorisations administratives - ils ne peuvent en aucun cas servir de plans d'exécutions dimensions indicatives à vérifier par l'entrepreneur

Projet
AGENCEMENT CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - CIRCONSCRIPTION

Document
PLAN DE SITUATION - VUE DEPUIS ALLEE DES SIX CHAPELLES

Indice	Nom.	Ech.	Date
A	ST DENIS - CIO CIRCO	--	07/05/2026

2-2

Phase
AT